



Le réseau Citiz a 15 ans : L'ÂGE DE TOUS LES POSSIBLES POUR LA COOPÉRATIVE D'AUTOPARTAGE !

Le réseau d'autopartage Citiz fête son 15^e anniversaire en s'imposant comme un acteur incontournable de la mobilité durable, fédérant **13 acteurs locaux de l'autopartage** présents dans **90 villes**. Au total, ce sont **70 collaborateurs** qui développent les services d'autopartage au sein des structures membres, pour un chiffre d'affaires cumulé de **7 millions d'euros**. L'époque où la 1^{ère} coopérative locale d'autopartage fonctionnait avec 3 voitures et un emploi-jeune à Strasbourg est révolue...

En 2016, les **25 000 utilisateurs** du service Citiz ont parcouru **18 millions de kilomètres** à bord des **1 000 voitures** partagées. C'est l'équivalent de **450 tours de la Terre**. C'est aussi la manifestation d'un phénomène planétaire : l'usage des voitures partagées est en pleine expansion et on comptait déjà 20 000 voitures et 20 millions d'« autopartageurs » dans le monde fin 2015.

Une solution économique, citoyenne et créative

Solution de remplacement d'une voiture personnelle, l'autopartage est plus économique pour les citoyens qui n'ont qu'un usage occasionnel de la voiture, ou pour les entreprises qui cherchent à optimiser leurs déplacements.

L'autopartage est aussi plus respectueux de l'environnement : il encourage la multimodalité (moins chère et moins polluante), et chaque voiture partagée Citiz remplace 10 voitures individuelles, libérant ainsi 9 places de stationnement.

La force du réseau Citiz réside aussi dans sa créativité. Pionnier des nouveaux services de mobilité depuis 15 ans, la coopérative d'autopartage a toujours une longueur d'avance pour répondre aux attentes des citoyens des villes. Par exemple, à Strasbourg, Toulouse et Bordeaux, les voitures de son nouveau service



« Yea! » peuvent être récupérées et redéposées sur toutes les places de stationnement dans un périmètre défini. Il n'est plus nécessaire d'indiquer l'heure de retour : le déplacement est complètement libre. Ce service en *free-floating* est complémentaire du service Citiz, qui garantit l'accès aux véhicules grâce à la réservation préalable (entre 1 minute à 3 mois à l'avance) et qui dispose d'emplacements réservés.

Un chiffre d'affaire doublé d'ici 2022

15 ans s'affirment donc comme l'âge de tous les possibles pour Citiz. « Nous avons développé un modèle qui tient la route et le prouve », estime Jean-Baptiste Schmider, directeur général du réseau Citiz. « L'autopartage par Citiz est l'un des rares services de mobilité à avoir trouvé un modèle économique viable et peu dépendant des fonds publics. L'impulsion donnée par les pouvoirs publics est importante pour faire émerger l'autopartage, comme à Lyon, Angers, ou Dijon. Au bout de quelques années de déploiement, nous parvenons à équilibrer le service sur certaines agglomérations comme Grenoble, Strasbourg, Marseille ou Bordeaux. Nos bons résultats nous laissent penser que nous doublerons notre chiffre d'affaires dans les 5 prochaines années. »



La promesse de villes plus agréables

La stratégie du réseau Citiz s'est toujours inscrite dans le long terme et la perspective d'un changement profond des comportements des automobilistes des villes. L'utopie se concrétise au fil des années... « L'autopartage est l'offre de mobilité qui incite le plus les usagers à se séparer de leur voiture personnelle », explique Jean-Baptiste Schmider, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête sur l'autopartage que vient de publier le bureau de recherches 6-t avec le soutien de l'ADEME. « 46 % des usagers d'un service d'autopartage possédaient une voiture avant, et n'en ont plus à l'heure actuelle. Et 23 % déclarent avoir renoncé à l'achat d'un véhicule après avoir découvert l'autopartage », explique le directeur général du réseau Citiz. « Pour la collectivité, l'espace public est important, rare, et cher. Réduire l'espace dévolu à la voiture permet aux villes d'être plus durables, plus agréables, et plus vivables. »

Quelle sera la place de l'autopartage Citiz dans cette ville du futur ? « Rêvons un peu : on est en l'an 2037, les villes sont apaisées et les rares voitures qui circulent... sont partagées ! La carte Citiz sera souscrite aussi systématiquement que l'eau, l'électricité, le gaz ou la box », imagine Jean-Baptiste Schmider. « A plus court terme, on devrait voir se multiplier les Pass multimodaux, comme à Toulouse, Strasbourg, Bordeaux et Besançon, qui proposent un seul abonnement pour accéder à l'ensemble des solutions de mobilité : voitures Citiz, vélos, bus, tram ou métro à un prix plus attractif que si l'on prend les abonnements séparément. » Il en coûte aujourd'hui entre 30 et 50 € par mois aux utilisateurs de ces formules d'avenir.

Citiz : mode d'emploi

Grâce à sa carte Citiz, l'utilisateur accède aux voitures du réseau Citiz en libre-service, pour une heure, un jour ou plus. Les **13 structures locales** du réseau Citiz proposent à leurs **25 000 utilisateurs** une flotte de **1 000 voitures** présente dans **90 villes**, environ **60 gares SNCF** et près de **500 stations**. Fondé en 2002 sous le nom de France-Autopartage, le réseau Citiz s'intègre totalement dans les territoires et propose une offre à portée nationale.



Contact presse : Agence Econovia

Audrey Bogusz

01 43 94 73 50 - audrey.bogusz@econovia.fr